

Document de Pierre Puissant

Retranscrit de l'original par Patrick Claude de l'association au pied du mur à Mallefougasse

Le 12 février 2017

Convention entre Jean-Baptiste Gaubert et Jean-Louis-André Chauvin

Sur un échange de terre le 9 février 1777

L'an mille sept cent septante sept et le neuf février, il a été convenu entre nous Jean Baptiste Gaubert, grangier au grand bois et Jean Louis André Chauvin du lieu de Mallefougasse d'un coin de terre que nous avons échangé au quartier du clos de fauchier, pour redresser le chemin, que chacun en donne la moitié et que ledit Chauvin rende vingt-sept livres audit Gaubert, grangier, et que chacun fera sa muraille de son côté, et déclare ledit Gaubert d'avoir reçu les vingt-sept livres des mains et deniers dudit Chauvin, dont 'il le quitte.

Malle fougasse le ~~vingt~~ neuf du mois de février mille sept cent septante sept et les parties ont signés et sera rédigé en acte public à la réquisition d'une des parties, et la présente faite en double que son en retirant chacun.

Signatures : P Gaubert pour mon père, Jean Louis André Chauvin.